

Auzeville-Tolosane, le 22 Juillet 2022

Service scolarité
TL/CG

Objet : Informations fin de 1^{ère} année - Réinscription

Madame, Monsieur,

Les résultats de votre année universitaire sont consultables sur votre Espace Numérique de Travail.

Si vous n'avez pas validé votre année universitaire 2021-2022, vous devrez vous présenter à la session de rattrapage pour les UE du second semestre. Ces rattrapages auront lieu le 1^{er} et le 2 septembre 2022.

Le planning des épreuves vous a déjà été transmis, il y a quelques temps.

La rentrée des étudiants de 2^{ème} année aura lieu le lundi 12 septembre à 9 heures dans les Amphis Sabatier et Prunet.

Les services du CROUS (restauration et logement) seront fonctionnels à la rentrée.

Vous devrez réaliser votre réinscription à distance via un portail web* entre le 24 août et le 11 septembre.

Pour cela, « Le Guide Pratique pour votre Réinscription » est mis à votre disposition sur l'intranet de la scolarité.

Les inscriptions auront lieu en présentiel le mardi 13 septembre entre 13 h 00 et 18 h 30 en salles 1113 et 1115.

Il est impératif que vous ayez procédé à votre réinscription en ligne avant cette date.

La vignette autocollante de l'année pour la carte d'étudiant vous sera remis en direct le jour même. Les certificats de scolarité pourront être téléchargés sur Planète.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAINERA LE REPORT DE L'INSCRIPTION.

Je vous rappelle que vous devrez rendre votre rapport final de stage **le 26 septembre 2022.**

Format : 1 dépôt sous Moodle + 1 exemplaire version « papier » auprès de la scolarité

Je vous engage donc vivement à y travailler avant la rentrée.

De même, vous devrez déposer sous le Moodle votre attestation de stage avant le 26 septembre 2022.

Pour les étudiants ayant eu une réponse favorable à leur demande de mobilité à l'étranger en S8 lors de la CPO du 19 juillet 2022, merci de nous confirmer votre mobilité à l'aide du coupon-réponse, pour le 22 août, compte tenu de la destination qui vous a été attribuée.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Le Directeur des Etudes



Thierry LIBOZ

* La réinscription est possible dès lors que le jury a autorisé le passage en année supérieure. Les étudiants ayant des UE à repasser en septembre ne pourront procéder à leur réinscription en ligne qu'après le jury de passage, le 9 septembre.

PS : le service scolarité sera fermé du vendredi 29 juillet au soir au lundi 22 août au matin.

P.J. :

a) pour les étudiants ayant demandé une mobilité à l'étranger en S8 :
- décision de la CPO du 19 juillet 2022 - coupon-réponse à retourner à l'ENSAT pour le 22 août impérativement